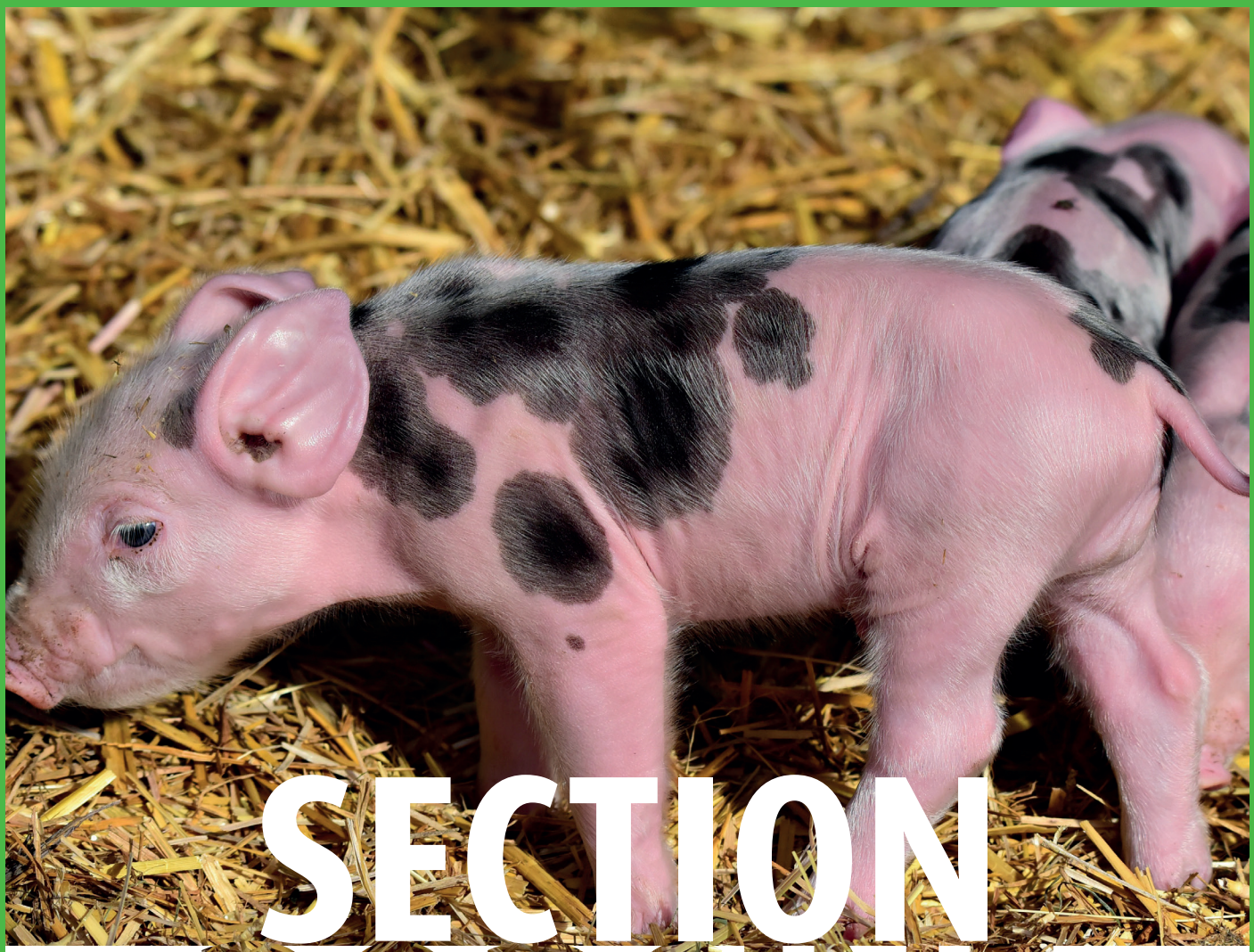


SECTION PORCINE

GUIDE PRATIQUE 2026-2027

GDS Manche
L'action sanitaire ensemble

02.33.06.48.00
gds50@gds-manche.fr
www.gds50.com

Catalogue des services et prises en char

« Je surveille mon cheptel »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT
Aide au diagnostic	**Toutes matrices**	**Toutes maladies**	Aide de 50 % limitée à 150 €[1] maximum
Suivi de la prophylaxie[2]	**Toutes matrices suivant la zone et la typologie**	**SDRP**	100 %
Surveillance de cheptels à risque de contamination	**Sérologie pour les élevages situés dans le périmètre de 5 kms autour d'un nouveau foyer**	**SDRP**	100 %

[1] *Sur présentation des factures acquittées.*
[2] *Suivi administratif (délégation missions de l'État). Attention, les vacations et frais de prélèvement restent à la charge de l'éleveur.*

« Je préviens les risques sanitaires »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT
Audit	**Biosécurité (GDS ou Pig Connect)**		Gratuit
Contrôle de désinfection	**À effectuer par votre vétérinaire**		100 %[3]
Désinfection des bâtiments d'élevage[4]	**1 fois tous les 10 ans pour les adhérents de plus de 10 ans ou dans le cadre d'une installation JA**		Montant forfaitaire de 8 € / truie pour N, NE 0,50 € / place cotisante pour PS / E, E
Qualité de l'eau	**Farago : Prélèvement et analyse annuel**		100 %
	GDS : Analyse de recontrôle si résultat défavorable		50%

[3] *Remboursement de l'analyse HT sur facture acquitée et protocole GDS.*
[4] ***À effectuer par Farago pour bénéficier de la prise en charge.***

À SAVOIR

- Pour tous les élevages, les remboursements d'analyses sont réalisés uniquement sur la base du tarif **Hors Taxe** LABEO Manche.
- Pour bénéficier de certaines aides, il est nécessaire de présenter une facture acquittée. Ces aides sont remboursées sur la base du HT.
- Pour tout complément d'informations, vous pouvez nous contacter au 02 33 06 48 00.

Se référer au règlement intérieur de la section pour davantage d'informations nos conditions. Document non contractuel.

ge pour les éleveurs de porcs adhérents

COTISATION ANNUELLE

Activité	Tarif reproduction	Tarif post-sevrage	Tarif engraisseur	FORFAIT
Naisseur / Naisseur - Engraisseur	2,69 €	0,06 €	0,12 €	20 €
Sélectionneur - Multiplicateur	3,85 €	0,11 €	0,27 €	
Post sevreur engraisseur / engraisseur		0,17 €	0,42 €	

Réduction de 20 % à partir de la 2ème année d'adhésion.
Majoration de 25 % pendant un an pour les non adhérents.

« Je maîtrise et je lutte »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT
Aide à l'assainissement par la vaccination	Pour les nouveaux positifs sur un an[5]	SDRP	Montant forfaitaire de 32 € / truie cotisante pour NE 3 € / place cotisante pour PS / E
Dépeuplement / repeuplement des N, NE	Dépeuplement[6]	SDRP	60 € / truie cotisante
	Aide à la désinfection[7]		15 € / truie cotisante
Désinfection	Pour les nouveaux positifs en bande unique	SDRP	1,50 € / place cotisante

[5] *Sous réserve d'audit par un technicien du GDS et d'un engagement pour une adhésion d'une durée de 5 ans minimum.*
[6] *Pour les nouveaux positifs avec passage sous air filtré si élevage positif dans un rayon de 5 kms.*
[7] *Opération de désinfection à effectuer par Farago.*

« Je bénéficie d'autres aides et services »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCER-NÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT
Aide aux petits investissements	**Audit de biosécurité préalable avec GDS ou groupement, de moins d'un an et justifiant l'investissement** *(matériels d'aménagement de quai et / ou de quarantaine et / ou de SAS, bacs d'équarrissage)*		Aide de 50 % des investissements plafonnée à 500 €[8] maximum
Coups durs sanitaires	**Indemnisation des pertes sur cause sanitaire**	**Maladies non réglementées et hors SDRP**	2 à 10 fois le montant de la cotisation
Formations référent biosécurité	**Obligatoire pour les détenteurs de suidés à titre commercial**		Prise en charge intégrale pour les cotisants VIVEA
Jeunes Agriculteurs ayant signé un contrat avec le GDS	**Exonération des cotisations**		50 % la 1ère année
	Bilan de cheptel		100 % plafonné à 2500 €
Panneaux biosécurité	**Panneaux de signalétique**[9]		Gratuit

[8] *Sur présentation des factures aquittées.*
[9] *1 commande par élevage.*

Pourquoi adhérer à la section porcine du GDS Manche ?

Adhérer à la section porcine du GDS Manche, c'est bénéficier d'un appui concret pour la gestion sanitaire de votre élevage. Grâce aux analyses, aux soutiens financiers et à notre accompagnement, vous pouvez mieux anticiper et faire face aux situations difficiles. La section porcine s'adapte aux réalités du terrain et évolue selon vos attentes. Faites-nous part de vos besoins et de vos idées : votre retour est essentiel pour construire ensemble des actions utiles et efficaces.

Le GDS Manche vous propose une formation biosécurité porcine :

Elle vous permet de répondre aux obligations de l'arrêté du 16 octobre 2018 relatif "aux mesures de biosécurité applicables dans les exploitations détenant des suidés dans le cadre de la prévention de la Peste Porcine Africaine et des autres dangers sanitaires règlementés".



Objectifs :

- Connaître les risques liés à la circulation du virus de la Peste Porcine Africaine et les mesures de prévention.
- Être capable de concevoir et de gérer le plan de biosécurité préconisé par la règlementation dans son élevage.
- Être capable de mettre en oeuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

Vos représentants de la section

Le Bureau de la section porcine est composé de 4 Membres :



Présidente : Élise ALMIN

Vice-président : Mathieu RONCERAY
Secrétaire : Pierre FRANÇOIS
Trésorier : Jean-François TRINCOT

Autres représentans :
Amélie PLANTE
Guillaume COCMAN
Valentin LEHERICEY

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre équipe :

Suivi administratif :
- Céline PINSON, suivi administratif et des prophylaxies
- Graziella OUARATTA, assainissement / formation

Suivi technique :
- Carole BERTIN, conseillère spécialisée

Vétérinaire-conseil indépendante :
- Dr Jeanne DUPUIS

Avenue de Paris - BP 231 - 50001 SAINT-LÔ

Retrouvez toutes les actualités sanitaires et autres informations sur notre page facebook : **GDS Manche**